

Descriptif de module : Module 24 - Interprofessionnalité

Domaine : Santé

Filière : Soins Infirmiers

1. Intitulé de module	2024-2025
Code : S.SI.353.3324. F.22	Type de formation : ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...
Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé ☐ Module spécialisé ☐ Autres : ...	Caractéristique : ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et master HES-SO).
Type : ☒ Module principal ☐ Module lié au module principal ☐ Module facultatif ou complémentaire ☐ Autres : ...	Organisation temporelle : ☐ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres ☐ Module de printemps ☒ Module d'automne ☐ Autres : ...

2. Organisation
4 Crédits ECTS
Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Italien ☐ Allemand ☐ Anglais ☐ Autre : Bilingue Français-Allemand

3. Prérequis
☐ Avoir validé le module ☐ Avoir suivi le module ☒ Pas de prérequis ☐ Autres : ...

4. Compétences visées
Rôle d'expert·e (compétent) Garantir la sécurité des patients et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des personnes, en s'appuyant sur un modèle de soins et une démarche de soins rigoureuse et fondée sur des résultats probants et des normes professionnelles. • En fondant ses interventions sur les résultats de la recherche les plus probants (Ab4) ; • En favorisant le transfert des résultats de la recherche dans la pratique (Ab4) ; • En favorisant la continuité des soins dans les équipes intra et interprofessionnelles (Ab2) ;

Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination.

- En respectant l'autonomie, les choix et préférences des personnes (Ab1 et Ab3) ;

Faire profiter l'équipe IP de son expertise disciplinaire ; amener son regard spécifique et proposer des interventions EBN

Rôle de communicatrice/communicateur (compétent)

Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patients/clients, les proches et les professionnels, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques.

- En utilisant les outils de communication partagés au sein des équipes interprofessionnelles (Bb4) ;
- En participant au développement d'une compréhension commune des situations (Bb2) ;
- En repérant les situations potentielles de conflit et en aidant à leur résolution (Bb2) ;

Rôle de collaboratrice/collaborateur (compétent)

Contribuer aux prises de décision partagée et aux actions concertées des équipes intra professionnelles et interprofessionnelles, dans une perspective de coordination des soins, en collaboration avec la patientèle/clientèle, dans tous les contextes de soins.

- En respectant les compétences de chaque membre de l'équipe intra et interprofessionnelle (Cb1) ;
- En co-construisant le projet de soins interprofessionnel (interdisciplinaire) (Cb1 - Cb4) ;
- En exerçant son leadership infirmier dans la collaboration interprofessionnelle (visite médicale, colloque IP) (Cb3) ;
- En soutenant le point de vue des patients/clients dans la prise de décision partagée (Cb3) ;
- En respectant les cadres éthiques et législatifs en vigueur (Cb3).

Rôle de leader (compétent)

Exercer un leadership clinique visant à influencer la pratique professionnelle et à assurer la qualité des soins, ainsi que la sécurité des patients, dans le respect des normes professionnelles.

- En garantissant que chaque patient/client soit au centre de la démarche de soins (Db1) ;
- En identifiant les risques concernant la sécurité des patients, la qualité des soins et la protection des données (Db3)
- En s'appuyant sur les normes professionnelles (standards de soins, code de déontologie, principes éthiques) (Db1) ;
- En posant un regard critique sur son comportement de leader (Db4).

Rôle de professionnel (compétent)

S'impliquer par son discours et ses actes, dans l'amélioration de la qualité des soins, de la qualité de vie des individus et de la société et dans le développement de la profession, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux.

- En représentant leur profession avec compétence et en s'impliquant pour son développement et sa reconnaissance (Gb2) ;
- En exerçant leur profession de manière autonome, compétente et responsable (Gb2).

5. Contenu et formes d'enseignement

Collaboration Interprofessionnelle (IP) :

- *Modèles théoriques, nécessités et difficultés de développer la CIP en CH*
- *Modèle TEAMSTEPPs*
- *Mécanismes de groupe : conformisme, polarisation, soumission à l'autorité*
- *Mécanismes psycho-sociaux : perception de la réalité, illusions, biais cognitifs, types de personnalités*
- *Connaissances des différents professionnels de l'équipe IP*
- *Facteurs humains influençant la sécurité des patients (Mitchell & al., 2013)*
- *Sécurité et prévention en IP des événements indésirables, erreurs, failure to rescue*
- *Résultats-patient IP : amélioration de l'autogestion et des autosoins, de l'adhérence aux traitements, de la satisfaction, du bien-être, du pouvoir de décision des patients grâce à des actions collaboratives en IP ;*
- *Résultats IP au niveau des professionnels : adhérence des professionnels aux recommandations de bonnes pratiques en intra et en interprofessionnel ; continuité des soins en collaboration IP ; efficience, qualité des soins ; autoréflexion ; diminution turnover et burnout*
- *Connaissances des dispositifs d'éducation IP et des recherches IP actuelles en Suisse*

Rôle et positionnement infirmier dans la collaboration IP

- Argumentation et positionnement professionnel : identité professionnelle ; rhétorique ; affirmation de soi
- Histoire des soins infirmiers (Nadot, 2002) et modèle d'Intermédiaire culturel
- Mythe de l'infirmier-ère vertueuse Curchod Claude (2016)
- Spécificités de la collaboration infirmiers.ères-médecins
- Plus-value de l'infirmier.ère dans la collaboration IP
- Evaluation et jugement clinique infirmier, EBN
- Rôle autonome infirmier en SC3 : l'art du prendre soin (Hesbeen)
- Initiative ASI et revendications actuelles
- Apport des ANP dans la CIP
- Leadership infirmier en intra et en interdisciplinarité
- Positionnement infirmier lors des colloques IP
- Gestion des conflits IP, gestion des personnalités difficiles
- Positionnement infirmier en IP : déontologie et éthique
- Charte de collaboration IP Suisse (ASSM, 2020)
- Prise de décision partagée en équipe IP
- Patient partenaire et CIP
- Rôle de nurse advocacy

Didactiques

- Socio-constructivisme (travail en groupe, conflit socio-cognitif, mobilisation des expériences professionnelles et personnelles)
- Travail sur la rhétorique, sollicitation des étudiants, soutien à l'argumentation
- Apports empiriques
- Alternance : situations issues du terrain, apports de contenus et intégration, retour au terrain et transferts
- Jeux de rôle, simulation
- Rencontre EIP (Education interprofessionnelle) avec les étudiant-e-s du master en médecine de Fribourg
- E-learning

6. Modalités d'évaluations et de validation

Examen oral individuel

7. Modalités de remédiation

- ☐ Remédiation possible
☒ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

7a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- ☐ Remédiation possible
☒ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

8. Remarques

9. Bibliographie

- Agency for Healthcare Research and Quality. (2024). TeamSTEPPS 3.0. <https://www.ahrq.gov/teamstepps-program/welcome-guides/index.html>
- Association suisse des sciences médicales (2020) *Charte 2.0 : La collaboration interprofessionnelle dans le système de santé*. Bern
- Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé (2010). *Référentiel national de compétences en matière d'interprofessionnalisme*. Vancouver
- D'Amour, D. & Oandasan, I. (2005). Interprofessionalism as the field of interprofessional practice and interprofessional education: An emerging concept. *Journal of Interprofessional Care*, Supplement 1, 8-20
- Interprofessional Education Collaborative Expert Panel. (2011). *Core competencies for interprofessional collaborative practice: Report of an expert panel*. Washington, D.C.: Interprofessional Education Collaborative
- Lapkin, S., Levett-Jones, T., & Gilligan, C. (2013). A systematic review of the effectiveness of interprofessional education in health professional programs. *Nursing education today*, 33, 90-102.
- Lieneck, C.; Wang, T.; Gibbs, D.; Russian, C.; Ramamonjariavelo, Z.; Ari, A. (2022) Interprofessional Education and Research in the Health Professions: A Systematic Review and Supplementary Topic Modeling. *Education Science*, 12, 850.
- Nadot, M. (2020) *La discipline infirmière : Les trois temps du savoir*. Londres : ISTE
- Office Fédéral de la Santé Publique, (2013). *Santé 2020. Rapport du groupe thématique "Interprofessionnalité"*. Bern : Confédération Suisse.
- Office Fédéral de la Santé Publique. (2019). *Programme de promotion « Interprofessionnalité dans le domaine de la santé ». Rapport annuel 2019*. Bern : Confédération Suisse
- Reeves, S., Perrier, L., Goldman, J., Freeth, D., & Zwarenstein, M. (2013). Interprofessional education: effects on professional practice and healthcare outcomes (update). *The Cochrane database of systematic reviews*, 2013(3), Cd002213. <https://doi.org/10.1002/14651858.CD002213.pub3>.
- Registered Nurses' Association of Ontario (2013) *Developing and Sustaining Interprofessional Health Care: Optimizing patients/clients, organizational, and system outcomes. Best Practice Guideline*. Toronto : Registered Nurses' Association of Ontario
- Association Suisse des Infirmières et infirmiers (2022). *Politique : L'initiative sur les soins infirmiers est acceptée !* Repéré à <https://www.sbk.ch/fr/politique>
- World Health Organization WHO (2010). *Framework for Action on Interprofessional Education & Collaborative Practice*. Geneva.

10. Enseignants

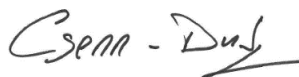
Maîtres d'enseignement et Professeur·e·s HES en fonction de leurs expertises au regard des thématiques enseignées dans le module

Nom des responsables de module

Nom, Prénom : **Bulliard Verville Danielle**
Titre : **Maître d'enseignement HES**
Tél. : **+4126 429 60 26**
Courriel : danielle.bulliard@hefr.ch

Nom, Prénom : **Ullmann Pascale**
Titre : **Maître d'enseignement HES**
Tél. : **+4126 429 61 05**
Courriel : pascale.ullmann@hefr.ch

Descriptif validé le
30.08.2024



Descriptif validé par
Catherine Senn-Dubey